



Conseil "Éducation, jeunesse, culture et sport" **Bruxelles, les 15 et 16 mai 2023**

Le Conseil "Éducation, jeunesse, culture et sport" se tiendra les lundi 15 et mardi 16 mai à Bruxelles.

La première journée sera présidée par le ministre suédois des affaires sociales et de la santé publique, **Jakob Forssmed**, avec une représentation de la Commission européenne (à confirmer). La session du matin (qui débutera à **10 heures**) sera axée sur la **jeunesse**, tandis que celle de l'après-midi (à partir de **15 heures**) sera consacrée au **sport**. Avant la première session, un petit-déjeuner de travail informel sera consacré à la question de savoir comment inclure davantage de jeunes dans le dialogue de l'UE en faveur de la jeunesse. Un déjeuner informel réunissant les ministres des sports sera consacré à la question de la contribution du sport à la promotion d'un mode de vie actif pour tous les âges.

Le deuxième jour, la session du matin (débutant à 9 h 30) sera présidée par la ministre de la culture, **Parisa Liljestrand**, et sera consacrée aux questions liées à la **culture**, à l'**audiovisuel** et aux **médias**. La vice-présidente **Věra Jourová** et le vice-président **Margaritis Schinas** (à confirmer) représenteront la Commission. Dans l'après-midi (à partir de **15 heures**), le Conseil portera son attention sur l'**éducation**. La session sera présidée par **Lotta Edholm**, ministre des écoles, et la Commission sera représentée par le vice-président **Schinas** (à confirmer).

Déclarations à la presse:

- 15 mai, +/- 08 h 20: Ministre Forssmed (jeunesse et sports)
- 16 mai, +/- 08 h 45: Ministre Liljestrand (culture et audiovisuel)
- 16 mai, +/- 14 h 20: Ministre Edholm (éducation)

Conférences de presse:

- 15 mai, +/- 17 h 45 jeunesse et sports (ministre Forssmed et vice-président Schinas (à confirmer))
- 16 mai, +/- 13 h 45: culture et audiovisuel (ministre Liljestrand et vice-présidente Jourová)
- 16 mai, +/- 18 h 15: éducation (ministre Edholm et vice-président Schinas (à confirmer))

* * *

[Page consacrée à la session du Conseil "Éducation, jeunesse, culture et sport"](#)

[Conférences de presse et événements publics par transmission vidéo](#)

[Transmission vidéo, téléchargeable en format "diffusion" \(MPEG4\), et galerie de photos](#)

* * *

¹ La présente note a été élaborée sous la responsabilité du service de presse.

JEUNESSE

Dimension sociale d'une Europe durable pour la jeunesse

Le Conseil s'efforcera d'approuver des conclusions sur la dimension sociale d'une Europe durable pour la jeunesse. L'objectif général des conclusions est d'encourager la participation politique des jeunes sur les questions liées à la durabilité, en mettant l'accent sur la santé mentale, conformément aux priorités de la présidence suédoise.

Dans ses conclusions, le Conseil souligne le rôle important joué par les jeunes dans la mise en œuvre du programme de développement durable à l'horizon 2030 et invite les États membres à permettre aux organisations de jeunesse et aux jeunes de participer de manière significative au processus d'élaboration des politiques. Le Conseil souligne également la nécessité de former les animateurs et animatrices socio-éducatifs aux questions d'inclusion sociale et de développement durable, et invite les pays de l'UE à tirer pleinement parti de programmes tels qu'Erasmus+ et le corps européen de solidarité.

Les conclusions reconnaissent l'incidence qu'ont sur la santé mentale des jeunes des facteurs tels que les répercussions de la pandémie de COVID-19, la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine, la crise énergétique et le changement climatique, et soulignent la nécessité de les aider à développer "l'éducation en matière de santé mentale" grâce à l'accès à une éducation de qualité.

9^e cycle du dialogue de l'UE en faveur de la jeunesse

Le Conseil s'efforcera d'adopter une résolution sur les résultats du 9^e cycle du dialogue de l'UE en faveur de la jeunesse.

Le dialogue de l'UE en faveur de la jeunesse s'inscrit dans le cadre de la stratégie de l'UE en faveur de la jeunesse 2019-2027 (voir ci-dessous) et sert de forum de réflexion et de consultation continues sur les priorités, la mise en œuvre et le suivi de la coopération au niveau de l'UE dans le domaine de la jeunesse. Son objectif est de veiller à ce que les avis, les points de vue et les besoins des jeunes et des organisations pour la jeunesse soient pris en considération lors de la définition des politiques de l'UE en faveur de la jeunesse.

Le dialogue est organisé en cycles de travail de dix-huit mois. Le thème du 9^e cycle est "Se mobiliser ensemble pour une Europe durable et inclusive". Il s'étend du début de l'année 2022 à la mi-2023 couvrant les présidences française, tchèque et suédoise de l'UE.

L'objectif de la résolution du Conseil est de faire en sorte que les parties prenantes reconnaissent et assurent le suivi des résultats du 9^e cycle, qui se fondent sur trois conférences européennes sur la jeunesse, sur les retours d'information des consultations qualitatives organisées aux niveaux national et européen ainsi que sur les résultats de la phase de mise en œuvre. La résolution invite également les États membres et la Commission à veiller à ce que les jeunes soient au centre du dialogue.

[Dialogue de l'UE en faveur de la jeunesse](#)

Plan de travail 2022-2024 pour la stratégie de l'UE en faveur de la jeunesse

Le Conseil s'efforcera d'approuver une résolution sur la révision du plan de travail 2022-2024 de la stratégie de l'UE en faveur de la jeunesse.

Sur la base de la résolution du Conseil du 26 novembre 2018, **la stratégie de l'UE en faveur de la jeunesse** définit le cadre de la coopération de l'UE en matière de politique de la jeunesse pour la période 2019-2027. La stratégie porte sur trois piliers, "connecter, mobiliser et autonomiser", et sur la mise en œuvre de onze objectifs pour la jeunesse européenne. Elle encourage la coopération entre les pays de l'UE sur toutes les questions qui concernent les jeunes.

Les plans de travail de l'UE en faveur de la jeunesse sont des instruments spécifiques qui contribuent à la mise en œuvre de la stratégie de l'UE en faveur de la jeunesse. Ils définissent les priorités et les actions pour les périodes de travail de trois ans, qui s'étendent sur deux trios de présidences du Conseil. Le Conseil détermine le contenu des plans de travail, sur la base des informations préliminaires reçues par les présidences passées et futures.

[Stratégie de l'UE en faveur de la jeunesse](#)

Inclusion des jeunes dans les sociétés de l'UE

Point à examiner en session publique

Le Conseil tiendra un débat d'orientation sur le thème "Assurer l'inclusion des jeunes, en particulier des jeunes Ukrainiens, dans les sociétés de l'UE". Le thème de la discussion a été choisi par la présidence suédoise dans le but de souligner la nécessité d'améliorer l'inclusion sociale des jeunes, et en particulier de celles et ceux ayant moins d'opportunités.

Les ministres se pencheront en particulier sur la situation des jeunes Ukrainiens et Ukrainiennes déplacés temporairement et sur les mesures prises par les pays de l'UE pour les soutenir. Le vice-ministre ukrainien de la jeunesse et des sports, Andriy Chesnokov, participera à la discussion.

[Assurer l'inclusion des jeunes, en particulier des jeunes Ukrainiens, dans les sociétés de l'UE](#)

Divers

Les questions suivantes seront traitées sous le point "Divers":

- Résultats de la discussion menée lors du petit-déjeuner de travail informel du dialogue de l'UE en faveur de la jeunesse (informations communiquées par la présidence)
- Programme de travail de la prochaine présidence (informations communiquées par la délégation espagnole).

SPORTS

Agence mondiale antidopage (AMA)

Les ministres s'efforceront d'adopter une résolution réexaminant la représentation des États membres de l'UE au sein de l'Agence mondiale antidopage (AMA) et la coordination des activités de l'AMA. L'objectif de ce réexamen est de faciliter le processus de désignation et de remplacement des représentants et représentantes de l'UE aux réunions de l'AMA, en particulier celles du conseil de fondation de l'AMA.

L'AMA est une agence internationale indépendante créée en 1999 pour coordonner les efforts déployés au niveau mondial afin d'éliminer le dopage dans le sport. Elle est financée conjointement par le Comité international olympique et les gouvernements nationaux. Ses principales activités sont la recherche scientifique, l'éducation, la mise au point de capacités de lutte contre le dopage et le suivi du Code mondial antidopage.

Au sein de l'AMA, trois sièges sont attribués aux représentants des États membres de l'UE. Ils sont sélectionnés au sein du Conseil comme suit:

- un ministre des sports représentant le trio de présidences actuel
- un ministre des sports représentant le prochain trio de présidences
- un expert des sports au niveau gouvernemental

La résolution du Conseil actualisera la procédure de désignation des représentants et représentantes de l'UE au sein du conseil de fondation de l'AMA.

[Agence mondiale antidopage](#)

Respect des droits de l'homme dans l'organisation d'événements sportifs internationaux

Point à examiner en session publique

Sur la base des informations fournies par la présidence, les ministres des sports débattront de la nécessité d'assurer le respect des droits de l'homme dans l'organisation de grands événements sportifs internationaux.

Bien que le droit international relatif aux droits de l'homme soit pleinement applicable dans le domaine du sport européen et international, il est devenu de plus en plus évident ces dernières années que les organisations sportives n'étaient pas à même de lutter seules contre les différentes menaces qui pèsent sur leur intégrité. Parmi ces menaces figurent les scandales récurrents de corruption, de blanchiment d'argent et de dopage, les mauvaises conditions de travail des personnes employées dans le cadre de la fourniture de services pour des manifestations sportives, ainsi que l'utilisation des organisations sportives comme arme par les gouvernements qui mènent une guerre militaire non provoquée en territoire étranger ou qui "blanchissent par le sport" des violations des droits de l'homme.

La discussion des ministres portera essentiellement sur la bonne gouvernance dans le sport et sur la nécessité d'assurer le respect des droits de l'homme lors de l'organisation d'événements sportifs. En particulier, ils examineront les moyens de renforcer le respect des droits de l'homme ainsi que l'ouverture et la transparence dans l'attribution et l'organisation d'événements sportifs internationaux et les activités des organisations sportives nationales, européennes et d'autres organisations sportives internationales. Andriy Chesnokov, vice-ministre ukrainien de la jeunesse et des sports, et Sophie Kwasny, secrétaire exécutive de l'EPAS et cheffe de la division des sports du Conseil de l'Europe, participeront à la discussion.

[Assurer le respect des droits de l'homme dans l'organisation de grandes manifestations sportives internationales – Informations communiquées par la présidence](#)

Divers

Les questions suivantes seront traitées sous le point "Divers":

- Protéger les droits des athlètes ukrainiens et ukrainiennes lors des manifestations sportives internationales organisées dans l'UE – Informations communiquées par la délégation lituanienne (public)
- Dépôt par la France de l'instrument de ratification national de la Convention sur la manipulation des compétitions sportives (Convention de Macolin) - Informations communiquées par la délégation française (public)
- La dimension européenne des Jeux olympiques et paralympiques de 2024 – informations communiquées par la délégation française (public)
- Programme de travail de la future présidence espagnole - informations communiquées par la délégation espagnole

CULTURE/AUDIOVISUEL

Législation européenne sur la liberté des médias

Point à examiner en session publique

Le Conseil tiendra un débat d'orientation sur la proposition de législation européenne sur la liberté des médias, sur la base d'un rapport sur l'état des travaux et d'une note d'information élaborée par la présidence.

La liberté et le pluralisme des médias sont inscrits dans la charte des droits fondamentaux de l'Union européenne et dans la convention européenne des droits de l'homme. Toutefois, des rapports récents de la Commission et de l'instrument de surveillance du pluralisme des médias ont mis en évidence un certain nombre de préoccupations dans l'UE concernant des questions telles que la politisation des médias, la transparence de la propriété des médias et l'indépendance des autorités de régulation des médias.

Le 16 septembre 2022, la Commission a publié sa proposition de règlement établissant un cadre commun pour les services de médias dans le marché intérieur. La proposition définit de nouvelles règles visant à protéger le pluralisme et l'indépendance des médias dans l'UE. Parmi les principaux éléments de la nouvelle législation figurent:

- des médias de service public indépendants disposant d'une source de financement stable
- la transparence de la propriété des médias
- la protection de l'indépendance éditoriale
- des garde-fous visant à garantir le pluralisme des médias et à empêcher la concentration des médias
- le comité européen pour les services de médias, un nouvel observateur critique de la liberté des médias

Le Conseil est actuellement en train d'établir sa position au niveau des ambassadeurs auprès de l'UE sur la proposition de législation européenne sur la liberté des médias afin d'entamer des négociations avec le Parlement européen. La présidence suédoise présentera aux ministres un rapport sur l'état des travaux.

[Législation européenne sur la liberté des médias — rapport sur l'état des travaux](#)

[Document d'information en vue du débat d'orientation](#)

[Proposition de la Commission COM\(2022\) 457 final](#)

Artistes en danger et déplacés

Les ministres s'efforceront d'approuver des conclusions sur les artistes en danger et déplacés.

Les artistes du monde entier sont confrontés à une hostilité croissante, notamment en raison de la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine, mais aussi en raison des attaques contre la liberté créative et artistique dans un certain nombre de pays dans le monde. En conséquence, de nombreux professionnels de la culture et de la création ont été contraints à l'exil.

Dans ses conclusions, le Conseil note que les artistes jouent un rôle important dans la vie, le développement et la résilience des sociétés et des individus, et estime qu'ils devraient pouvoir jouer ce rôle tout en préservant leur créativité et leur liberté d'expression. Ils devraient donc se voir offrir, conformément à la réglementation en vigueur, une protection contre toutes les formes de menaces et de violations qui les mettent en danger du fait de leur travail artistique.

Divers

Les questions suivantes seront traitées sous le point "Divers":

- Soutien aux secteurs de la culture et de la création ukrainiens - informations communiquées par la présidence (public)
- Désignation de Évora comme Capitale européenne de la culture 2027 - informations communiquées par la délégation portugaise (public)
- Conférences sur la culture et les médias pendant la présidence lettone du Comité des ministres du Conseil de l'Europe - informations communiquées par la délégation lettone (public)
- Vers une meilleure protection du patrimoine culturel européen - informations communiquées par la délégation roumaine (public)
- La situation des secteurs de la culture et de la création en Ukraine - informations communiquées par la délégation polonaise (public)
- La situation de la langue et de la culture biélorusses - informations communiquées par la délégation polonaise (public)
- Bibliothèques publiques et réfugiés ukrainiens - informations communiquées par la délégation allemande (public)
- Les enjeux récents liés au droit d'auteur — informations communiquées par les délégations française, belge, néerlandaise et danoise
- Candidature de Rome à l'Expo 2030 — informations communiquées par la délégation italienne
- Programme de travail de la prochaine présidence - informations communiquées par la délégation espagnole

ÉDUCATION

Espace européen de l'éducation

Les ministres s'efforceront d'approuver une résolution intitulée "L'espace européen de l'éducation à l'horizon 2025 et au-delà".

Lors du sommet social de 2017 à Göteborg, en Suède, les dirigeants de l'UE ont approuvé un plan visant à créer un espace européen de l'éducation d'ici à 2025. L'objectif de l'initiative est de favoriser une éducation et une formation de qualité, innovantes et inclusives dans l'ensemble de l'UE grâce à la coopération entre les États membres et les parties prenantes.

La résolution du Conseil répond au rapport sur l'état d'avancement des travaux publié par la Commission en novembre 2022 et s'appuie sur les idées dégagées lors de la réunion du Comité de l'éducation qui s'est tenue à Prague en décembre 2022. Il met en évidence un certain nombre de thèmes clés en vue de la mise en place d'un espace européen de l'éducation d'ici à 2025:

- améliorer l'équité, l'inclusion et la réussite pour tous dans le domaine de l'éducation et de la formation et l'acquisition de compétences clés, y compris de compétences de base, pour permettre le développement complet de tous les citoyens européens sur les plans personnel, social, civique et professionnel;
- promouvoir la profession d'enseignant et améliorer son attrait, tout en remédiant aux pénuries d'enseignants;
- lever les obstacles à la mobilité qui subsistent, notamment en mettant en place une reconnaissance mutuelle automatique des qualifications dans le domaine de l'éducation et de la formation;
- favoriser l'apprentissage tout au long de la vie, y compris l'éducation et la formation des adultes et la reconversion et le perfectionnement professionnels, en mettant un accent particulier sur les aptitudes et les compétences pour les transitions écologique et numérique.

La résolution invite également la Commission à envisager de présenter une proposition relative à une Année européenne des enseignants.

Reconnaissance mutuelle automatique dans le domaine de l'enseignement et de la formation

Les ministres s'efforceront d'approuver des conclusions sur les nouvelles mesures à prendre pour faire de la reconnaissance mutuelle automatique dans le domaine de l'enseignement et de la formation une réalité.

La mobilité est un facteur clé pour permettre aux apprenants de tirer pleinement parti des possibilités qu'offrira l'espace européen de l'éducation. L'UE doit donc lever tout obstacle subsistant à la reconnaissance des qualifications de l'enseignement et de la formation secondaires de deuxième cycle et des qualifications de l'enseignement supérieur acquises dans différents États membres, y compris les acquis de périodes d'apprentissage effectuées à l'étranger.

Selon le rapport sur l'état d'avancement des travaux publié par la Commission en février 2023, certaines difficultés subsistent en ce qui concerne la reconnaissance mutuelle automatique des qualifications dans le domaine de l'enseignement et de la formation au sein de l'UE. Les conclusions du Conseil évaluent les résultats du rapport de la Commission et proposent un certain nombre de mesures visant à contribuer à faire de la reconnaissance mutuelle automatique dans le domaine de l'enseignement et de la formation une réalité. Ils soulignent que la réalisation d'une telle reconnaissance dépend de la collaboration des États membres pour ce qui est de favoriser la confiance mutuelle et la transparence.

L'importance de la lecture

Point à examiner en session publique

Les ministres tiendront un débat d'orientation sur l'importance que la lecture revêt pour l'apprentissage, l'équité et la participation active à la société.

La lecture en tant que compétence relève de l'un des objectifs fixés au niveau de l'UE dans la résolution du Conseil du 19 février 2021 relative à un cadre stratégique pour la coopération européenne dans le domaine de l'éducation et de la formation, dans la perspective de l'espace européen de l'éducation et au-delà (2021-2030). Les ministres devraient reconnaître le rôle essentiel que joue la lecture dans de nombreux aspects de la vie, y compris l'éducation, le travail et l'intégration dans la société, ainsi que son incidence sur la qualité de vie. Ils souligneront également qu'il s'agit d'un élément essentiel pour la réalisation d'un espace européen inclusif de l'éducation d'ici à 2025.

Avant le début de la discussion, le Conseil invitera M. Dirk Hastedt, directeur exécutif de l'Association internationale pour l'évaluation du rendement scolaire, à présenter les résultats du programme international de recherche en lecture scolaire (PIRLS) de 2021.

[Résolution du Conseil du 18 février 2021 relative à un cadre stratégique pour la coopération européenne dans le domaine de l'éducation et de la formation, dans la perspective de l'espace européen de l'éducation et au-delà \(2021-2030\)](#)

Divers

Les questions suivantes seront traitées sous le point "Divers":

- Journée des auteurs européens — informations communiquées par la Commission (public)
 - Scolarisation la journée entière à l'école primaire: un système éducatif équilibré, équitable, efficace et durable - informations communiquées par la délégation croate (public)
 - L'Observatoire de l'enseignement de l'histoire en Europe - informations communiquées par les délégations française, luxembourgeoise, slovène, portugaise, irlandaise, grecque, chypriote et espagnole (public)
 - Programme de travail de la future présidence espagnole - informations communiquées par la délégation espagnole
-